



Service civil: aide essentielle ou dérive?

YAN PAUCHARD, BERNE

VOTATION DU 14 JUIN Les Suisses se prononcent sur un durcissement de la loi encadrant l'engagement des civilistes. Le débat porte sur leur rôle, entre contribution précieuse dans le social et critiques visant un système jugé trop attractif par ses détracteurs

Qui sont les civilistes d'aujourd'hui? Sont-ils des objecteurs de conscience, auxiliaires indispensables dans les domaines de la santé, du social ou de l'instruction? Ou au contraire, ne sont-ils que des profiteurs d'un système dévoyé offrant aux jeunes hommes un engagement bien plus confortable que la vie de caserne? Ce sont les deux visions qui s'affronteront jusqu'au 14 juin, jour où la population est appelée à voter sur la révision de la loi sur le service civil (LSC). Soutenu par le Conseil fédéral et la majorité du parlement, le projet vise à en durcir les conditions d'admission, au travers de plusieurs mesures: introduction d'un nombre de jours incompressible, planification du service plus rigide...

Pour rappel, une acceptation de la réforme aurait pour impact de faire baisser le nombre de civilistes de quelque 40%, passant ainsi d'environ 7000 admissions par an à 4000. En 2025, plus de 7200 jeunes hommes optaient en effet pour le service civil, un

record absolu. Un tiers faisait ce choix après son école de recrues. Pour les autorités, c'est la preuve d'une dérive. Initialement conçu comme une alternative pour les objecteurs de conscience, ce système serait devenu une option avant tout de confort. «Certaines affectations font dorénavant penser à des stages professionnels», dénonce le Zurichois Stefan Hostenstein, président de l'Association des sociétés militaires suisses (ASM) et coprésident du comité du oui à la réforme. Des

civilistes sont par exemple chargés d'organiser un événement, gérer des sites internet ou des plans de communication d'ONG. Ce n'est plus du service à la population, mais c'est purement de l'opportunisme.»

L'argument fait bondir la Neuchâteloise Clarence Chollet, conseillère nationale verte et coprésidente de la Fédération suisse pour le service civil (Civiva). «Qu'ils soient dans des bureaux ou sur le terrain, les civilistes œuvrent pour le bien public, auprès notamment d'associations luttant contre le réchauffement climatique, qui représente la plus grande menace pour notre sécurité», souligne l'écologiste. Elle ajoute que de nombreux jours de service civil sont effectués dans les EMS, offrant un accompagnement précieux pour les pensionnaires, qui seraient perdus en cas de oui à la réforme. L'élué prend aussi l'exemple de La Chaux-de-Fonds, où les écoles obligatoires peuvent compter sur l'engagement de quatre civilistes. «Ils permettent de mieux encadrer les enfants à besoins particuliers», précise Clarence Chollet. Sans eux, des pro-

jets d'inclusion ne pourraient pas être menés de manière adéquate.»

La conseillère nationale insiste sur «la motivation» de ces jeunes hommes, qui trouvent du sens dans leur engagement. Un sens du devoir confirmé par les chiffres de l'Office fédéral du service civil (CIVI) qui attestent que 98% des civilistes accomplissent tous leurs jours de service. Mais il reste difficile d'avoir une vue pré-

cise des affectations, les statistiques de l'Office fédéral ne prenant en compte que les domaines. Ainsi sait-on que la moitié des jours de service sont effectués dans le social (50,4%). Suivent l'instruction publique (18,1%), la santé (14,8%) et la protection de l'environnement (9,6%). Des chiffres qui ne reflètent que par-

tiellement l'importance concrète de cette aide. L'agriculture de montagne, qui occupe seulement 2,7% des jours de service, se

retrouverait ainsi très touchée par la révision. C'est pourquoi l'Association des petits paysans s'est fortement engagée dans la

campagne du non. «Sur mon exploitation dans le Jura bernois, les civilistes m'aident à maintenir les pâturages ouverts et à entretenir les surfaces de promotion de la biodiversité ou à lutter contre les plantes problématiques», détaille ainsi Donat Capaul, membre du comité de l'association, dans un récent communiqué.

Quelle forme d'engagement?

Pour les partisans du oui, cette utilité sociale ne doit toutefois pas faire oublier la vocation première du système de milice. Si elle ne remet pas en question l'apport du service civil, la conseillère nationale du Centre Isabelle Chappuis estime que ce n'est pas son rôle «de maintenir sous per-

fusion des domaines qui connaissent des pénuries de main-d'œuvre». Surtout, pour la

Vaudoise, le contexte géopolitique impose un changement de paradigme. «Au contraire des recrues ou des membres de la Protection civile (PC), les civilistes œuvrent souvent seuls, sans obéir à une chaîne de commandement ni être formés à réagir en cas d'urgence. Ce sont ces compétences qui nous permettront d'affronter de futures crises», plaide Isabelle Chappuis. Sur le fond, le vote dépasse largement la seule question du service civil. Il interroge plus profondément la forme de l'engagement collectif en Suisse. Le 14 juin, les électeurs trancheront. D'après les sondages, le résultat pourrait être serré. =

«Ce n'est plus du service à la population, mais c'est purement de l'opportunisme»

STEFAN HOLENSTEIN, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS MILITAIRES ET COPRÉSIDENT DU COMITÉ DU OUI À LA RÉFORME

«Sans eux, des projets d'inclusion ne pourraient pas être menés»

CLARENCE CHOLLET, CONSEILLÈRE NATIONALE (LES VERT.E.S./NE), COPRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION POUR LE SERVICE CIVIL



L'armée au cœur d'une bataille de chiffres

EFFECTIFS MILITAIRES Les partisans de la réforme redoutent une baisse du nombre de soldats. Une lecture contestée par les opposants

Face aux bouleversements du monde et au retour de la guerre en Europe, il faut garantir à l'armée des effectifs suffisants pour l'avenir. C'est l'une des préoccupations du Conseil fédéral qui justifient cette réforme visant à durcir les conditions d'accès au service civil. C'est aussi l'un des points qui fait le plus débat dans la campagne. Les opposants n'ont de cesse de répéter qu'en 2025, la Suisse comptait un total de 146 700 militaires incorporés, soit au-delà du plafond légal de 140 000. Mais pour les partisans de la réforme, le nombre de soldats promet de chuter ces prochaines années, suite à l'entrée en vigueur de la réduction de la durée de l'obligation de servir, qui passe de douze à dix ans.

«D'ici à 2029, on va passer à 120 000 hommes, prévient Stefan Holenstein, président de l'Association des sociétés militaires suisses. Beaucoup trop peu! On ne peut plus se permettre de laisser croître la masse de civilistes qui forme déjà aujourd'hui une sorte d'armée de l'ombre avec 60 000 personnes.»

«Trop de spécialistes et de compétences perdus»

Pour le Zurichois, il ne s'agit pas seulement d'une question de nombre, mais aussi de qualifications. «Le cœur de cette réforme, qui reste raisonnable et équitable, vise à freiner l'admission au service civil d'hommes ayant déjà effectué leur école de recrues ou ayant gradé. L'armée perd trop de compétences et des spécialistes, ce qui met en péril la protection et la sécurité de la Suisse», insiste Stefan Holenstein.

Les deux camps divergent toutefois sur la menace que représente cette baisse annoncée des effectifs. Opposée à la révision, la conseillère nationale verte Clarence Chollet dénonce la rhétorique alarmiste des partisans du oui. «Ils font peur à la population pour rien, regrette la Neuchâteloise. La loi fixe un effectif réel de maximum 140 000 militaires et cet effectif est aujourd'hui largement dépassé. Une baisse temporaire est annoncée, mais elle ne mettra pas en danger l'objectif de 100 000 astreints (ou militaires mobilisables). L'armée a donc assez de monde.» La parlementaire invite à une approche plus large de la sécurité, englobant l'ensemble des menaces et qui n'appelle pas uniquement une réponse militaire. Elle conclut en rappelant l'apport des civilistes lors des deux dernières crises qu'a connues le pays: la pandémie de covid et l'arrivée massive de réfugiés ukrainiens. ■